



SECTION



CHER

**FO DGFIP du CHER**  
Place ste Catherine  
18000 BOURGES

-----  
☎ : 06.63.51.69.42 ☒ :  
[ddfip18@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:ddfip18@dgfip.finances.gouv.fr)

## AUDIO CONFÉRENCE DDFiP du CHER le 5 mai 2020

**Présentation par le DDFiP de la situation dans les services:**

### Taux de présentiel :

Le 4 mai ce taux est à 27%, augmentation de la densité dans les SIP et des équipes de direction pour la préparation du PRA ( Plan de Reprise d'Activité)

### Etat sanitaire :

Cet état est présenté aux OS (organisations syndicales) tous les jours.

1 « cas contact » et 3 « cas symptomatiques » dont 1 cas avéré

### Plan de reprise d'activité pour la DDFiP du Cher:

Le Directeur a reçu la note de cadrage au soir du 4 mai.

Le Directeur précise que les agents ne doivent pas reprendre s'ils n'y sont pas invités par le chef de service.

Le DDFiP tient dès à présent des audioconférences avec les chefs de services afin de préparer la reprise avec les conditions de distanciation sanitaire.

La reprise ne se fera pas le 11 mai. Elle se fera de façon progressive et maîtrisée.

L'application du PCA reste en vigueur.

- Niveau 1 : les missions du PCA
- Niveau 2 : les missions identifiées importantes qu'il serait nécessaire de remettre en route, comme le recouvrement
- Niveau 3 : les missions qui peuvent redémarrer si les conditions sanitaires le permettent, comme le contrôle fiscal

Pour **FO**, nous sommes d'accord avec le ddfip, l'activité ne pourra pas et ne devra pas reprendre le 11 mai et avant que le PRA ne soit validé. Le respect de la distanciation sanitaire n'étant pas le seul critère à prendre en compte (voir ci dessous CHSCT)

### CHS-CT sur le PRA :

Un CHS-CT ayant pour objet le PRA a été proposé par le ddfip qui a anticipé la demande des OS.

Il se tiendra le 15 mai à 9h30. Le format est en cours de finalisation.

Si la situation est spécifique **FO** veillera à ce que les OS puissent assister dans les meilleures conditions à ce CHSCT.

En effet, les droits des OS représentatives ne doivent pas être diminués pour raison de crise sanitaire.

Nous sommes certains que le ddfip y veillera comme **FO** l'a demandé.

Bien sur, pour **FO** comme pour les autres OS la tenue d'un CHSCT était incontournable et nous en sommes satisfaits.

La date retenue du 15 mai va nous permettre de recevoir et étudier la documentation concernée.

Le ddfip ayant confirmé que le taux actuel des agents en présentiel ne devrait pas changer avant la tenue de ce CHSCT, répondant à la demande de **FO**, Solidaires et la CGT

Il va de soi qu'il n'y aura pas de réouverture au public tant que le PRA n'aura pas été acté.

Le ddfip en fera l'annonce lors d'une conférence de presse avec le préfet ce jour.

Afin de préparer ce CHSCT et le PRA il va nous falloir réfléchir ensemble aux mesures à mettre en place.

Nous l'avons indiqué lors de cette audioconférence, il va y avoir des mesures communes à tous les services (par exemple la porte d'entrée) mais également des mesures spécifiques à chaque service (par exemple la restauration)

C'est donc un travail minutieux qui nous attend et qui ne pourra pas se faire sans les remontées des agents.

Pour cela je vous demande de faire remonter vos observations par service à l'adresse de ;

- notre section locale [fo.ddfip18@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip18@dgfip.finances.gouv.fr)
- notre représentant titulaire en CHSCT, [florian.vye@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:florian.vye@dgfip.finances.gouv.fr).

Pour ne rien laisser au hasard il va nous falloir réfléchir sur toute « la chaîne » de la journée d'un agent, du départ du domicile jusqu'au retour vers celui ci.

- Les transports
- la garde d'enfants
- l'adaptation des locaux
- Les matériels en communs (imprimantes)
- Le courrier, on le traite comment ? (différé de 24h après réception et dans quelles conditions)
- le télétravail
- l'accueil du public
- la restauration
- Les congés ?

**Toutes vos observations seront nécessaires !**

### Question diverses :

**NRP** (Nouveau réseau de proximité) :

Lors de la dernière audioconférence **FO** était intervenu sur le NRP.

Pour nous il n'est pas question de rajouter de l'inquiétude aux agents et de parler du NRP.

Oui, le plan Darmanin est une erreur et il doit être abandonné car il a du plomb dans l'aile.

La crise du CORONAVIRUS ayant démontré que notre proximité est vitale.

Intervention à laquelle les OS représentatives se sont associé.

Et bien sur, **FO** s'associe à la demande de la CGT pour que lors du prochain mouvement national les effectifs nécessaires doivent nous être affectés afin de pouvoir exercer nos missions dans tous les services.

Également, **FO** dénonce le double discours permanent de notre président de la république, de nos ministres et de notre DG (directeur général) qui nous agace et nous fait craindre le pire.

Notre proximité, notre engagement, notre utilité, notre mobilisation encore rappelée par le DG le 3 mai, toutes ces qualités sont récompensés par l'ordonnance Dussopt pour la suppression de congés, quel mépris pour les agents !

Ce gouvernement est plus attaché à restreindre les congés qu'à mettre en place l'indemnité annoncée !

### Frais de repas :

**FO** est revenu sur sa demande antérieure concernant les frais de repas.

Nous avons demandé que l'attestation du chef de service soit suffisante comme justificatif et éviter aux agents d'aller faire la sortie des supermarchés pour ramasser un ticket de course.

Le ddfip attend une réponse de la DGFIP en nous rappelant qu'il y a un comptable derrière.

Nous avons regretté que le gouvernement ai pu mettre de côté la responsabilité personnelle et pécuniaire du comptable pour les collectivités locales, et pas pour les justificatifs de frais de repas des agents.

Dans ce contexte, **FO** vous recommande de nous consulter pour tout rejet de ces frais.

Pour **FO** tout agent au travail en présentiel doit bénéficier de l'indemnité de repas.

Actuellement le gouvernement trouve un pognon de dingue pour les grosses entreprises, il doit en rester pour les agents.

La prochaine audioconférence aura lieu mardi matin .

Vos représentants **FO** à cette audioconférence,

Nicolas Bardon secrétaire départemental adjoint et Franck Janssonie secrétaire départemental

**N'hésitez pas à contacter vos représentants **FO** et de consulter notre**

**Site local de la section** et **Site National FO DGFIP**